



COMMUNE DE CRESSIER

Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 50'000.00 pour le remplacement des stores au collège

Conseil général du 27 mars 2025 - point 3 de l'ordre du jour

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Introduction :

Depuis plusieurs années, nous devons régulièrement procéder à la réparation des stores du collège de Cressier.

En effet, ceux-ci présentent des signes d'usure de plus en plus marqués et nécessitent des entretiens coûteux.

A titre d'information, pour les années 2023 et 2024 ce ne sont pas moins de CHF 20'000.- qui ont dû être investis dans des réparations diverses (lamelles de stores, courroies d'entraînement, remplacements des moteurs des stores, etc..) afin de permettre le bon fonctionnement du matériel.

De plus, les pièces d'entretien sont de plus en plus difficiles à trouver pour procéder aux réparations des stores qui ont déjà plusieurs années de fonctionnement.

Dès lors, dans un souci d'entretien de notre bâtiment et afin de permettre aux élèves de disposer de bonnes conditions de travail dans les différentes salles de classe, un montant de CHF 50'000.00 a été porté au budget des investissements 2025.

Ci-dessous, vous trouverez le détail financier de la demande de crédit, qui prévoit le remplacement de l'ensemble des stores existants par des stores à lamelles en aluminium naturel thermolaqué avec coulisseaux anti-bruit.

Etage	Dimension du store (en mm)	Nombre	Prix unitaire (en CHF)	Montant Total (en CHF)
Rez-de-Chaussée	2945x1222	1	703.00	703.00
	3045x1810	10	785.00	7'850.00
	1510x1810	5	489.00	2'445.00
	2300x1810	1	713.00	713.00
1^{er} étage	3045x1810	10	785.00	7'850.00
	1510x1810	5	489.00	2'445.00
	2755x1810	4	733.00	2'932.00
	1750x1810	2	544.00	1'088.00
2^{ème} étage	3045x1810	10	785.00	7'850.00
	1510x1810	5	489.00	2'445.00

Type d'appareil	Modèle	Nombre		Montant (en CHF)
Moteurs	J4-WT-06/24	2	95.00	190.00
	J4-WT-10/24	2	105.00	210.00
	J4-WT-18/24	15	120.00	1'800.00
Frais généraux				
Pose des stores avec système d'encrage mobile		9	200.00	1'800.00
Dépose et taxe d'évacuations		53	45.00	2'385.00
Sous-Total 1				42'706.00
Remise 14%				5'978.85
TVA 8.1%				2'974.90
Sous-Total 2				39'702.05
Electricité (estimation)				4'000.00
Divers et imprévus				5'000.00
Total arrondi à				50'000.00

Conclusion :

Dès lors, et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, d'approuver le présent rapport et d'accepter la demande de crédit en votant l'arrêté y relatif

Cressier, le 10 mars 2025

Conseil communal



ARRÊTÉ
relatif à une demande de crédit d'engagement de
CHF 50'000.00 pour le remplacement des stores du
collège

Le Conseil général de la Commune de Cressier,

Vu le rapport du Conseil communal du 10 mars 2025;

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964;

Vu la loi sur les finances de l'État et des communes, du 24 juin 2014 ;

Vu le règlement communal sur les finances, du 27 juin 2024 ;

Entendu le préavis de la Commission financière;

Sur proposition du Conseil communal;

arrête :

Art. premier Un crédit d'engagement de CHF 50'000.00 est accordé au Conseil communal pour le remplacement des stores du collège.

Art. 2 Le montant de la dépense sera porté au compte des investissements I20250301 et amorti au taux de 4%.

Art. 3 Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté à l'expiration du délai référendaire.

Cressier, le 27 mars 2025

AU NOM DU CONSEIL GENERAL,
le président, la secrétaire,

A. Chittani

G. Pollicino